



Le Point public devient désormais Maison de services au public (MSAP).

Du fait de l'éloignement géographique des principales administrations, la Maison de services au public apparaît comme l'outil indispensable en mesure d'assurer le maintien du service public en milieu rural.

A cet effet, le personnel de la Maison de services au public est appelé à renforcer son action en mutualisant ses compétences avec l'ensemble des partenaires publics (CAF, CPAM, Pôle Emploi, Maison de l'Emploi, Mission Locale, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de l'Agriculture, AFAC 24, etc.) afin de pouvoir répondre avec le maximum d'efficacité aux sollicitations des usagers.

La MSAP se présente également comme la partenaire privilégiée des collectivités locales et des entreprises qui y trouvent information, conseil, aide et... prestations diverses.

Enfin, la Maison de services au public organise des permanences régulières : Pôle Emploi, Mission Locale, Conciliateur de Justice, Assistante Sociale, Conseillère Départementale, Référente insertion, Conseiller Retraite CARSAT, Chambres des métiers et de l'Artisanat, FNATH, MSA, CLIC etc.

Elle accueille tous publics :

- demandeurs d'emploi, jeunes, bénéficiaires de minima sociaux et toutes personnes en difficulté sociale ou professionnelle,
- usagers des services publics pour des prestations sociales, des démarches administratives,
- habitants à la recherche d'informations sur leurs droits, l'économie locale, les services aux personnes, etc.

Toutes ces prestations sont assurées par une animatrice qui privilégie un accueil personnalisé afin de satisfaire chaque demande individuelle.

A partir du 1^{er} janvier 2016, la Maison de services au public sera ouverte sur deux sites :

- au siège de la communauté de communes - Maison des Communes et des Services Publics - 24250 Saint-Martial-de-Nabirat,
- dans les locaux annexes de la communauté de communes - Place de la Mairie - 24550 Villefranche-du-Périgord.



Maison de services au public Domme-Villefranche-du-Périgord

A Saint-Martial-de-Nabirat, Maison des communes et
des Services Publics :

Ouverte le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

A Villefranche-du-Périgord, place de la Mairie :

Ouverte le lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Téléphone : 05 53 59 47 72

E-mail : pointpublic-msap@comcomdv.fr

Contact : Isabelle MARQUET

